

Dans ce numéro

■ Vues d'Addis

La première **mission de terrain conjointe au Mali** du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne a permis de souligner l'importance d'une action coordonnée pour la résolution des crises et ouvre la voie à d'autres initiatives similaires dans le futur.

■ À l'ordre du jour

Le projet de concept d'opération (CONOPS) de la Force multinationale mixte (FMM) pour la lutte contre le groupe terroriste **Boko Haram** a été évalué et adopté le 3 mars dernier par le CPS. La décision de lancer cette opération a été prise lors du sommet du CPS, le 29 janvier dernier.

■ Analyse de situation

Suite à des désaccords entre l'ONU et le gouvernement congolais sur la question du désarmement des **FDLR**, le gouvernement congolais a décidé de s'attaquer aux rebelles sans l'aide de l'ONU.

En dépit des gains effectués contre le groupe terroriste **Al Shebab**, **la Somalie** est toujours en proie à des violences. La mise en œuvre du plan Vision 2016, qui vise à rétablir la stabilité politique dans le pays, est entravée par des divisions au sein du gouvernement.

■ Entretien avec le CPS

L'ancien président du Burundi et actuel Haut-Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, **Pierre Buyoya**, discute avec le Rapport sur le CPS des derniers développements au Mali.



Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

“ Les pays de la région sont déjà en train de mobiliser leurs forces contre Boko Haram

Page 4

“ Lambert Mende: La RDC n'est sous protectorat ni de l'ONU, ni de personne d'autre

Page 8

“ Sharmarke est le troisième Premier ministre somalien en un peu plus d'un an

Page 11



Vues d'Addis

La mission conjointe au Mali, une opportunité pour approfondir la coopération avec l'UE

La première mission de terrain conjointe du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine et du Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne (UE), effectuée en février, a été l'occasion d'évaluer la situation sécuritaire au Mali et l'état d'avancement du processus de paix en interaction avec les acteurs sur place. A l'avenir, de telles missions conjointes pourraient servir à harmoniser les politiques du CPS et des autres acteurs.

Le gouvernement malien et les rebelles du nord ont signé, le 1^{er} mars 2015, un accord de paix destiné à mettre fin à la crise dans le nord du Mali. La principale coalition de groupes rebelles touaregs a cependant demandé davantage de temps pour se consulter.

Le CPS et le COPS ont effectué leur visite conjointe du 11 au 13 février, conformément à la décision prise par les deux organes lors de leur 7^{ème} réunion consultative annuelle de mai 2014, qui a eu lieu au siège de la Commission européenne à Bruxelles.

Le gouvernement malien et les rebelles du nord ont signé, le 1er mars 2015, un accord de paix destiné à mettre fin à la crise dans le nord du Mali

Co-dirigée par l'Ambassadeur de Namibie Anne Namakau Mutelo (pour le compte du CPS) et le président permanent du COPS Walter Stevens, la mission a entamé sa visite par une série de consultations avec les responsables du gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile à Bamako. La délégation a notamment rencontré le président malien Ibrahim Boubacar Keïta, le Premier ministre Modibo Keïta et le ministre malien de la Défense. Les discussions ont porté sur les efforts visant à la réconciliation nationale, sur la réforme du secteur de la sécurité, sur les défis sécuritaires ainsi que sur les pourparlers de paix. Les organisations de la société civile ont souligné l'importance de la lutte contre l'impunité pour rétablir la paix dans le pays.

Le 12 février, la délégation s'est rendue dans la ville de Gao, au nord ; elle n'a toutefois pas pu quitter l'aéroport en raison du regain des violences contre les forces maliennes, les Casques bleus et les civils. Elle a cependant pu s'entretenir avec les représentants de l'administration et des communautés locales. Le gouverneur de Gao a ainsi confirmé que la situation sécuritaire s'est dégradée depuis le début des pourparlers d'Alger. La délégation a également rencontré des représentants de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de l'opération française Barkhane, de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHÉL), de la Mission de formation de l'Union européenne

Président actuel du CPS

S.E.Mme. Anne Namakau Mutelo

Ambassadeur de la Namibie en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA

Les membres actuels du CPS sont

l'Afrique du Sud, Algérie, le Burundi, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, la Libye, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et le Tchad

au Mali (EUTM-Mali) et de la mission civile de l'UE au Mali (EUCAP Sahel Mali).

Cette mission a permis au CPS et au COPS d'en apprendre davantage sur leurs approches institutionnelles respectives et de s'accorder sur une vision commune des défis qui se présentent au Mali ainsi que sur les solutions à y apporter. Les deux organes ont apporté leur appui aux négociations d'Alger qui visent à trouver une solution pacifique à la situation sécuritaire dans le nord du pays et exprimé leurs préoccupations face à la poursuite des violences, qui menacent la sécurité, la stabilité, l'intégrité territoriale et le développement du pays et de la région du Sahel et infligent de lourdes souffrances aux populations.

De l'importance d'une action coordonnée

Il est clair qu'aucun acteur n'est suffisamment équipé pour faire face seul aux défis sécuritaires dans la région. Les acteurs africains et internationaux ont un rôle capital à jouer, à condition qu'ils harmonisent leurs actions en vue d'une issue concertée à la crise. Cette visite conjointe sur le terrain témoigne d'une certaine prise de conscience à cet égard.

La coordination a été un thème récurrent du communiqué de la mission conjointe, dans lequel elle s'est félicitée d'avoir pu prendre connaissance des progrès effectués et des synergies développées par la MINUSMA, la MISAHÉL et les missions européennes. Elle a ainsi souligné la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les acteurs régionaux et internationaux pour la mise en œuvre de leurs stratégies respectives pour le Sahel. Rappelant l'importance de l'engagement soutenu de l'UA et des acteurs régionaux suite à la transition de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) vers la MINUSMA, ils ont exprimé leur plein appui à la MINUSMA dans la mise en œuvre de son mandat et dans ses efforts pour la protection des civils et ont exprimé leur gratitude aux pays africains fournisseurs de contingents pour leurs efforts visant à renforcer le mandat et les capacités de la MINUSMA.

Il est clair qu'aucun acteur n'est suffisamment équipé pour faire face seul aux défis sécuritaires dans la région

Les leçons apprises

Les résultats de cette première Mission conjointe ont été présentés au CPS le 19 février. Dans le communiqué publié au sortir de la réunion, le Conseil a souligné « que le dialogue et la réconciliation sont la voie à suivre pour toutes les parties prenantes maliennes, afin de faire face et de surmonter les

défis auxquels leur pays est confronté », exhortant « toutes les parties prenantes à soutenir les pourparlers de paix d'Alger ». Il a en outre souligné « la nécessité urgente de contribuer aux efforts visant à renforcer le mandat et les capacités de la MINUSMA, afin de lui permettre de s'acquitter plus efficacement de son mandat », ainsi que l'importance « d'une collaboration plus étroite entre les Nations unies et l'UA dans le règlement de la situation critique au Mali ».

Le CPS a souligné l'importance d'une collaboration rapprochée entre l'ONU et l'UA dans le règlement de la situation au Mali

Le Conseil a par ailleurs demandé « à la présidente de la Commission de dépêcher d'urgence une mission technique au Mali (...) afin d'évaluer les meilleures voies et moyens permettant à l'UA d'aider davantage dans le domaine du développement socio-économique, et de soumettre au Conseil des recommandations à cet effet », sans toutefois préciser de date.

Enfin, il a souligné l'importance de cette Mission conjointe sur le terrain au Mali et plaidé pour un renforcement de cette collaboration, « y compris à travers la poursuite des missions conjointes sur le terrain du CPS de l'UA et du COPS de l'UE face aux situations de conflit et post-conflit en Afrique ».

Cette visite sur le terrain a créé un précédent positif et devrait servir de modèle pour de futures missions, non seulement avec le COPS mais aussi avec le Conseil de sécurité de l'ONU –et ce même si les consultations internes sur le déroulement de la mission n'ont été finalisées que le 10 février, après que les membres du CPS soient arrivés à Bamako. Première en son genre, cette mission conjointe aura permis d'influencer la position des États membres du CPS. Cela aura à n'en pas douter un impact sur la possible institutionnalisation future des missions conjointes comme outils de gestion des crises et d'harmonisation des politiques entre les différentes organisations.



À l'ordre du jour

Le CPS approuve les plans régionaux de lutte contre Boko Haram

Le projet de concept d'opération (CONOPS) de la Force multinationale mixte (FMM) pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram a été approuvé par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) le 3 mars dernier. Les pays de la région sont déjà en train de mobiliser leurs forces, alors que le groupe a intensifié ses attaques au Cameroun, au Tchad et au Niger. Le financement de cette force conjointe restant toutefois une question problématique, l'Union africaine prévoit d'organiser dans les mois qui viennent une conférence de financement.

Conformément à sa décision prise lors de sa 484^{ème} réunion le 29 janvier 2015, qui a autorisé le déploiement de la FMM, le CPS a donc discuté de la mise en œuvre de la FMM par les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad – CBLT (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad) et le Bénin.

Les effectifs passent à 8 700 personnels

Les experts des quatre États membres de la CBLT et du Bénin se sont rencontrés au Palais des Congrès de Yaoundé, au Cameroun, les 5, 6 et 7 février 2015, afin d'élaborer les documents opérationnels de la FMM, avec l'appui d'experts de la Commission de l'UA et d'autres organisations régionales et internationales, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), les Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Les experts ont élaboré le projet de concept d'opération (CONOPS), définissant les détails de la coordination stratégique, des soutiens administratif et logistique à la Force, ainsi que les règles d'engagement qui sous-tendent la conduite des opérations militaires ou encore les zones d'opération de la Force sur la base des principales zones d'activités actuelles de Boko Haram.

Le Nigeria sera le plus gros contributeur, avec 3 250 personnels, alors que le Tchad en fournira 3 000

Le projet détaille en outre la mise en place du centre de commandement militaire et définit les contours des mécanismes de coordination conjointe qui dirigeront les troupes régionales. Contrairement à ce qui avait été décidé dans le cadre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA, qui n'est dotée que d'une seule autorité de commandement, la FMM sera dirigée au niveau stratégique à la fois par l'UA et la CBLT. Au niveau opérationnel, le commandement de la FMM sera confié sur une base tournante aux États membres de la CBLT et au Bénin.

Bien que le CPS ait décidé le 29 janvier que la force serait dotée de 7 500 personnels, les représentants du Bénin, du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad ont annoncé leur souhait de voir se déployer 1200 personnels en plus, soit 8 700 personnels militaires, de police et civils. Le Nigeria sera le plus gros contributeur, avec

8 700

EFFECTIFS DE LA FMM CONTRE
BOKO HARAM

3 250 personnels, alors que le Tchad en fournira 3 000. Les experts ont par ailleurs chargé un groupe restreint d'élaborer un budget initial de la Force avant de soumettre le concept d'opérations de la Force au CPS.

Au niveau opérationnel, le commandement de la FMM sera confié sur une base tournante aux États membres de la CBLT et au Bénin

Lors d'une réunion de la CEEAC, le Représentant Spécial de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine et Chef de la mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale, le général Jean-Marie Michel Mokoko a rappelé que « ces dernières semaines ont été marquées non seulement par la poursuite des attaques de Boko Haram au Nigeria, mais également par leur extension à d'autres pays de la région. Des milliers de civils ont été tués, des dizaines de milliers déplacés, et des atrocités indicibles commises ».

La région déjà mobilisée contre Boko Haram

Alors que les préparatifs pour la FMM sont en phase de finalisation, la campagne militaire contre le groupe terroriste gagne en intensité. Le Nigeria a reporté au 28 mars les élections générales, auparavant prévues pour le 14 février, afin de lancer l'offensive contre Boko Haram, pendant que les troupes tchadiennes poursuivent les combats dans le nord-est du Nigeria. Elles ont enregistré des progrès significatifs le 17 février en reprenant la ville de Dikwa, sous le contrôle de Boko Haram depuis plusieurs mois, tandis que l'armée nigérienne aurait repris la ville de Baga, où était auparavant situé le quartier général de la FMM, et la ville garnison de Monguno.

En dépit de ces avancées, les attaques de Boko Haram n'ont pas diminué. Le 14 février, des centaines de combattants ont attaqué la ville de Gombe à l'arme lourde et distribué aux habitants des pamphlets appelant à boycotter les élections générales nigérianes. Le 17 février, un kamikaze a tué au moins 36 personnes dans la ville de Biu, dans l'état de Borno. Le 19 février, Boko Haram a attaqué des localités près de Chibok (la ville où 200 écolières avaient été enlevées l'an dernier), tuant 21 personnes.

Le groupe a aussi mené des attaques dans les pays voisins : trois personnes ont été tuées le 19 février lors de l'attaque du village de Tourba Guida, dans le sud-est du Niger, tandis que des milliers de personnes ont fui la ville frontalière de Diffa après une série de raids et d'attentats suicides. Le 12 février, Boko Haram a attaqué pour la première fois un village au Tchad, et l'armée camerounaise a indiqué le 16 février avoir

perdu cinq soldats lors d'un affrontement avec le groupe terroriste dans la région de Waza, dans le nord du pays, près de la frontière avec le Nigeria.

L'UA recherche des financements externes

La principale difficulté qui affecte la mise en œuvre de la FMM est le manque de financement, même si le Nigeria a annoncé une contribution lors du sommet du 29 janvier. Alors que le cadre institutionnel et juridique de la FMM est toujours en préparation, plusieurs pays ont déployé leurs troupes et commencé leur offensive contre Boko Haram. À cet égard, les troupes tchadiennes sont d'ores et déjà présentes au Cameroun et au Nigeria, et reçoivent un financement et un appui de la part du Nigeria.

Les États membres de la CEEAC ont décidé de mettre en place un fonds d'urgence de 50 milliards de FCFA pour la lutte contre Boko Haram.

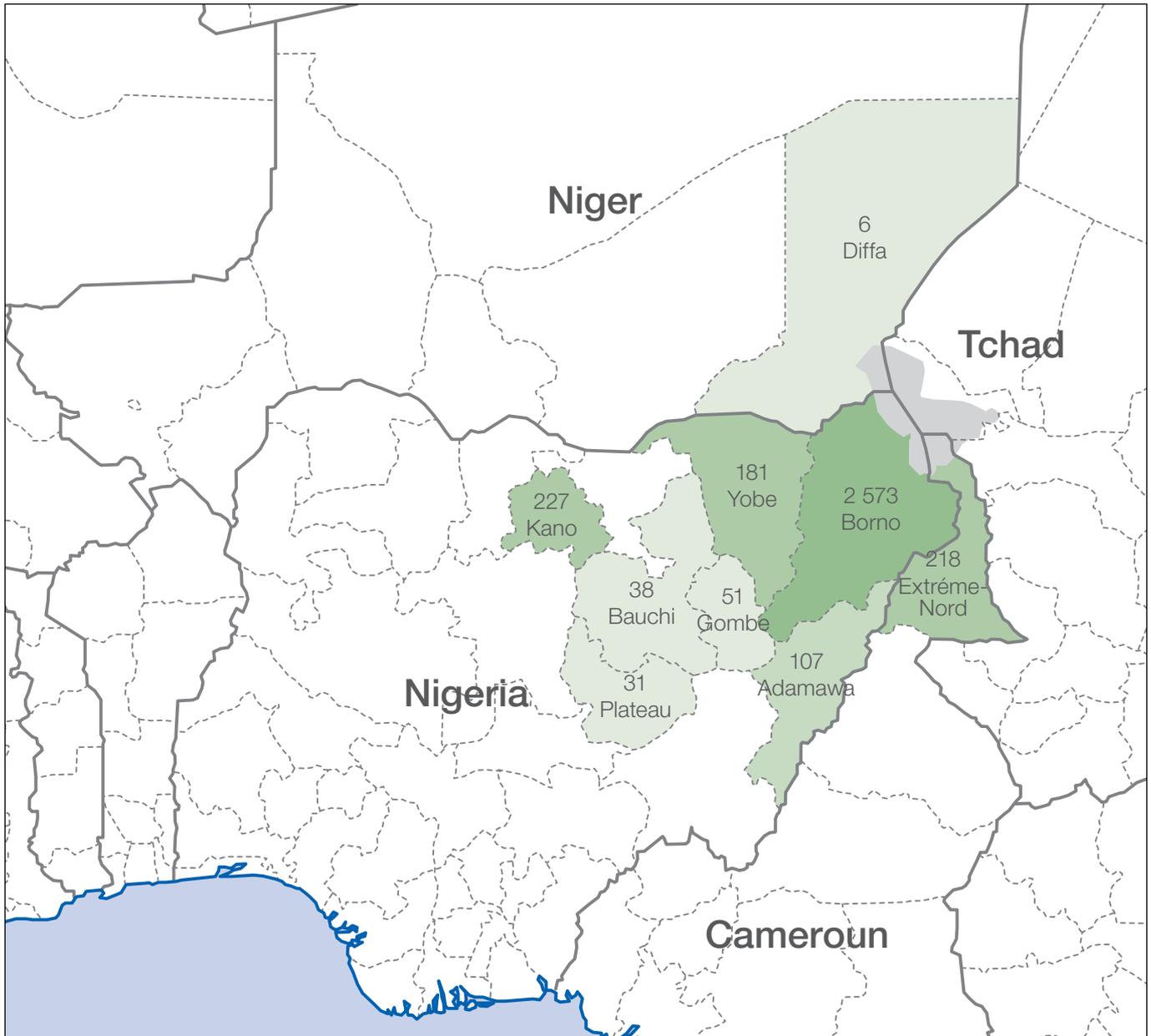
Le CPS a de son côté envisagé, le 29 janvier, deux plans complémentaires de mobilisation du financement de la FMM. Le premier consiste à obtenir une autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU pour la mise en place par le Secrétaire général d'un fonds d'affectation spéciale afin de financer la FMM. Le second consiste à demander à la Commission d'organiser une conférence des donateurs d'ici la mi-mars 2015, avec l'appui de l'ONU. Même s'il existe une volonté commune de lutter contre le terrorisme, le succès de la conférence dépendra du degré de confiance accordé à la FMM.

La principale difficulté qui affecte la mise en œuvre de la FMM est le manque de financement

Une fois adopté par le CPS, le CONOPS servira de base pour que le Conseil de sécurité de l'ONU avalise la décision du CPS d'autoriser le déploiement de la FMM et établisse les mécanismes onusiens, bilatéraux et multilatéraux nécessaires pour appuyer la force régionale.

Alors que l'UA et la CBLT poursuivent la mise en œuvre de la FMM, il convient de s'attarder sur les facteurs qui peuvent affecter son efficacité. Le rôle du Nigeria est critiqué à cet égard : à moins que le pays ne soit au centre des opérations de la FMM, il est peu probable que la force enregistre quelque progrès que ce soit face à Boko Haram. De plus, comme en témoignent les récents bombardements aériens effectués contre des localités au Niger, la coordination et le partage d'informations seront des éléments cruciaux.

La FMM bénéficiera aussi d'appuis techniques, logistiques et financiers sur des bases bilatérales et multilatérales. C'est



Schema 1 : Pertes en vies humaines attribuées à Boko Haram au nord du Nigeria et dans les régions frontalières, 1er septembre 2014 – 21 février 2015
Source: Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)

ainsi que la France et les États-Unis vont déployer plusieurs éléments de leurs forces spéciales au quartier général de la FMM à N'Djamena, afin d'apporter une aide en termes de renseignement, notamment aérien. Si l'on se réfère aux expériences précédentes, notamment au Mali ou en Somalie, l'action militaire de la FMM ne saurait être efficace sans être accompagnée d'une stratégie politique globale. Plus en amont, il est crucial que les États membres de la CBLT et de l'UA prennent des mesures pour éliminer toutes les sources de financement et tous les appuis du groupe terroriste. Par ailleurs, l'appui des communautés locales dans les zones d'opération de la FMM sera un autre élément critique.

Enfin, il est important que les différentes phases opérationnelles et échéanciers contenus dans le CONOPS, loin d'être considérés comme définitifs, soient adaptés à la lumière des développements sur le terrain.

Analyse de situation

Kinshasa s'attaque aux FDLR sans l'ONU



Les forces gouvernementales de la République démocratique du Congo (RDC) ont lancé leur première attaque contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) le 24 février dernier, près d'un mois après la date initialement annoncée. L'offensive a eu lieu suite à des désaccords entre l'ONU et le gouvernement congolais sur la question du désarmement des rebelles.

La solution militaire est sur la table depuis l'expiration du délai fixé au 2 janvier 2015 par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) pour le désarmement volontaire des FDLR, dans le cadre de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région signé en février 2013.

Préoccupé par l'instabilité chronique dans l'est de la RDC, le CPS a suivi de près la mise en œuvre de l'Accord-cadre; la dernière réunion sur ce sujet a eu lieu le 23 février 2015.

L'offensive a eu lieu suite à des désaccords entre l'ONU et le gouvernement congolais sur la question du désarmement des rebelles

Au cours de son 24^{ème} sommet, en janvier dernier, l'Assemblée de l'UA a exprimé son soutien à la mise en œuvre de l'Accord-cadre et souligné l'importance de neutraliser toutes les forces armées actives dans l'est de la RDC.

Les désaccords avec l'ONU sur la question des crimes de guerre

L'offensive contre les FDLR devait initialement être effectuée de concert avec la Brigade d'intervention de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), composée principalement de troupes sud-africaines et tanzaniennes. Dotée du mandat de neutraliser les groupes armés de l'est du Congo, la brigade opère sous le chapitre VII. C'est elle qui est parvenue à neutraliser le M23 à la mi-2013.

Le dimanche 15 février, le président congolais Joseph Kabila a cependant annoncé à la communauté internationale, y compris au Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la RDC, Martin Kobler, qu'il se passerait de l'aide onusienne pour cette opération. « Nous avons un partenaire, la MONUSCO qui est avec nous. Il y a une gestion de cette opération de désarmement que nous voulions commune avec elle. Gestion que nous avons trouvée malencontreuse et en tout cas décredibilisante pour la RDC et c'est ce qui a poussé le président de la RDC à dire : je renonce à cette collaboration pour le désarmement des FDLR », a expliqué le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende. Le président a aussi demandé aux partenaires de la

24 février
2015

PREMIÈRE OFFENSIVE CONTRE
LES FDLR

RDC et aux Ambassadeurs de s'abstenir de toute déclaration qui ne respecte pas l'État, soulignant que la RDC n'est sous protectorat ni de l'ONU ni de personne d'autre.

Le conflit entre la RDC et l'ONU a éclaté après que cette dernière ait demandé au gouvernement congolais de remplacer deux des généraux chargés de diriger les opérations contre les FDLR, Bruno Mandevu et Fall Sikabwe, qui sont sur la liste rouge de l'ONU depuis des années, suite à des allégations de violations des droits de l'homme. L'ONU ne pouvait se voir associée à une opération dirigée par ces officiers. Les violations des droits de l'homme par les FARDC dans l'est de la RDC ont été bien documentées par Human Rights Watch et d'autres organisations.

Les violations des droits de l'homme par les FARDC dans l'est de la RDC ont été bien documentées par Human Rights Watch et d'autres organisations

Les conséquences sur les relations futures entre la RDC et l'ONU

Ces désaccords soulèvent des questions quant au futur des relations entre la RDC et l'ONU. Le retrait de l'ONU des opérations contre les FDLR fournit un bon argument aux détracteurs de l'ONU et du gouvernement de Kabila, notamment le Rwanda, pour qui les acteurs impliqués n'ont jamais voulu attaquer les FDLR.

Suite à la déclaration de Kabila, le gouvernement a tempéré ses déclarations en soulignant que rien n'empêchait la MONUSCO de mener ses propres opérations contre les FDLR et que les tensions ne concernaient pas les autres pans de la mission de l'ONU. Mende a rappelé sur Radio Okapi que la résolution du Conseil de sécurité donnait mandat à la MONUSCO de trouver et désarmer les groupes armés, avec ou sans l'aide des FARDC.

Reste que pour l'heure, les FARDC vont devoir composer sans l'essence, la nourriture et l'appui logistique fournis par l'ONU dans le passé.

Cette sortie du chef de l'État congolais contre la présence onusienne en RDC n'est que la dernière d'une longue série. La Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) avait par exemple dû changer de nom en 2010 après que Kabila ait déclaré qu'une mission de maintien de la paix n'était plus nécessaire dans son pays.

La question des victimes collatérales

L'Afrique du Sud et la Tanzanie ont exprimé des inquiétudes quant à la possibilité que les opérations contre les FDLR

provoquent des dommages collatéraux, notamment contre les civils ; présents dans la région depuis près de 20 ans, les FDLR sont en effet bien implantés dans les communautés locales dans l'est du pays.

Cette question a été largement discutée dans les couloirs du 24^{ème} sommet de l'UA, alors que se profilait encore l'opération conjointe FARDC-MONUSCO. La ministre sud-africaine des Relations internationales et de la coopération, Maite Nkoana-Mashabane, a toutefois assuré aux journalistes qu'elle faisait confiance à la hiérarchie militaire pour s'assurer que les opérations ne fassent aucune victime civile.

Interrogé sur la possibilité d'un retrait des troupes onusiennes de l'opération contre les FDLR en raison des craintes de dommages collatéraux, le président tanzanien Jakaya Kikwete a quant à lui répondu que la Brigade faisant part de l'ONU, c'était à cette dernière de décider.

De son côté, le Rwanda a accusé le gouvernement congolais et la MONUSCO de chercher des excuses pour ne pas attaquer les FDLR. Les médias rwandais ont sévèrement critiqué l'ONU en raison de son refus de participer à l'opération conjointe contre les FDLR, principalement composées d'Hutus qui ont fui après le génocide rwandais de 1994. Dans les médias sociaux, le gouvernement a été accusé de ne pas vouloir mettre à exécution ses menaces de désarmement forcé des FDLR.

Par ailleurs, il est évident que les capacités de la Brigade à agir contre les FDLR sont gravement affectées par l'absence d'un consensus régional solide. La Tanzanie et l'Afrique du Sud, deux des trois principaux contributeurs à la Brigade, ne semblent pas autant prédisposés à agir contre les rebelles rwandais qu'ils l'étaient à l'égard de la rébellion du M23.

Les médias rwandais ont sévèrement critiqué l'ONU en raison de son refus de participer à l'opération conjointe contre les FDLR

Les FDLR, une menace à la paix

Cependant, les experts s'entendent sur le fait qu'il est nécessaire de désarmer les FDLR pour espérer assister au retour de la paix dans l'est de la RDC. Au cours des 20 dernières années, le Rwanda a utilisé la présence des FDLR pour justifier ses interventions.

De plus, le gouvernement a une obligation légale selon les termes de l'Accord-cadre, qui engage toutes les parties à mettre fin à leur appui aux rebelles. L'UA, la SADC et la CIRGL sont les garants de cet accord.

Les autres opérations se poursuivent

Malgré leur retrait des opérations contre les FDLR, les troupes onusiennes resteront fort probablement mobilisées dans l'est du pays, où de nombreuses milices armées doivent encore être neutralisées. Les Forces démocratiques alliées - Armée nationale pour la libération de l'Ouganda (ADF-NALU) ont été particulièrement actives au cours des derniers mois, gagnant des territoires et attaquant les civils.

Malgré leur retrait des opérations contre les FDLR, les troupes onusiennes resteront fort probablement mobilisées dans l'est du pays

Principales questions pour le CPS

Les désaccords entre l'ONU et le gouvernement congolais au sujet de l'opération militaire contre les FDLR et de la mise en œuvre de l'Accord-cadre, l'insécurité persistante dans l'est de la RDC et l'absence d'un consensus régional sont les principales questions que le CPS devra suivre de près.

Options pour le CPS

Le CPS pourrait initier la convocation à l'UA d'une réunion entre la CIRGL et la SADC afin de discuter des obstacles à la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la lutte contre les FDLR.

Il pourrait demander à la Commission de l'UA de travailler conjointement avec l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs en vue d'initier un dialogue régional plus large dans le cadre de l'Accord-cadre, qui exige de remédier aux racines du conflit (notamment en ce qui concerne les réfugiés et le désarmement de tous les groupes armés).

Le CPS pourrait aussi demander à la présidente de la Commission de discuter avec le gouvernement congolais des moyens de renforcer la coopération entre Kinshasa et la MONUSCO.

Documents importants

Documents de l'UA

- Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la Région, 24 février 2013, <http://www.peaceau.org/uploads/scanned-on-24022013-125543.pdf>

Documents des Communautés économiques régionales

- Réunion conjointe de la SADC et des pays contributeurs de troupes en RDC, 30 janvier 2015, <http://www.sadc.int/news->

[events/news/summit-double-troika-plus-troop-contributing-countries-democ/](http://www.sadc.int/news-events/news/summit-double-troika-plus-troop-contributing-countries-democ/)

Autres documents

- *ISS Today*, 18 février 2015, <http://www.issafrica.org/iss-today/un-staying-in-eastern-drc-for-now>
- *ISS Today*, 12 janvier 2015, <http://www.issafrica.org/iss-today/extending-the-fdlr-disarmament-deadline-will-only-prolong-the-agonny>



Analyse de situation

La route est encore longue pour le plan Vision 2016 de la Somalie

En dépit des gains effectués contre le groupe terroriste Al Shebab, la Somalie est toujours en proie à une situation politique et sécuritaire instable. Le 20 février dernier, alors que le CPS se rencontrait à Addis Abéba pour discuter de la situation dans le pays, le maire-adjoint de Mogadiscio et plusieurs membres du parlement somalien ont été tués dans une attaque suicide. La réunion historique de l'IGAD du 10 janvier et l'investiture du nouveau gouvernement somalien, le 27 janvier, constituent toutefois un pas de plus vers le retour à la stabilité.

La Somalie est à l'ordre du jour du CPS depuis la création de ce dernier, il y a un peu plus de dix ans. Le pays héberge la plus grande opération de soutien à la paix déployée par l'UA, et le CPS continue de surveiller les progrès effectués sur les plans sécuritaire et politique, notamment le processus de fédéralisation. De plus, dans le cadre du plan Vision 2016, le pays se rapproche de la date limite pour l'organisation d'un référendum constitutionnel et la tenue d'élections nationales générales.

Lors de sa 487^{ème} réunion tenue le 20 février, après avoir entendu l'exposé de l'Ambassadeur Maman Sidikou, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA pour la Somalie et chef de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), sur la situation actuelle en Somalie, le Conseil s'est félicité des progrès politiques en cours dans le pays.

Le pays se rapproche de la date limite pour l'organisation d'un référendum constitutionnel et la tenue d'élections nationales générales

Al Shebab poursuit ses attaques

Au même moment, à l'Hôtel Central de Mogadiscio, situé près du palais présidentiel, un kamikaze a déclenché sa bombe et tué 11 personnes, dont le maire adjoint de la capitale et plusieurs membres du parlement. De nombreuses personnes ont été blessées, y compris le vice Premier ministre. À travers les ondes de sa radio Andulus, Al Shebab a revendiqué l'attentat. Bien qu'il ne s'agisse que de la dernière d'une série d'attaques visant les fonctionnaires et les dirigeants, cet attentat est le plus meurtrier depuis le début de l'année.

Après avoir tué le 9 février un parlementaire à Mogadiscio, dans ce qui constitue la sixième attaque depuis le début de l'année, les insurgés ont averti qu'ils continueraient à tuer « un par un » les membres du parlement (cinq autres députés avaient été tués en 2014). Une semaine après, quatre employés d'un aéroport ont été tués dans le centre de la capitale. Ces attaques montrent que malgré la campagne militaire et la perte de territoires et de sources de revenus, Al Shebab reste la principale menace à la sécurité dans le pays. Depuis l'adoption de tactiques de guérilla il y a quelques années, les

1,3 milliard
de dollars

ARGENT ENVOYÉ EN SOMALIE PAR
LES MEMBRES DE LA DIASPORA

militants parviennent toujours à entretenir l'insécurité et la peur, et perturbent le processus politique dans la capitale et dans tout le pays.

Les dernières attaques montrent qu'Al Shebab reste la principale menace à la sécurité dans le pays

La perte des transferts de fonds constitue un manque pour les familles somaliennes

La Somalie reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Alors que des millions de familles dépendent des fonds que leurs transfèrent les membres de la diaspora qui se sont installés en Europe, aux États-Unis, au Canada ou en Australie, les gouvernements occidentaux et les institutions financières ont récemment pris des mesures pour tenter de limiter les flux à destination du pays. Or, ces mesures risquent de provoquer une pénurie d'argent qui peut pousser les jeunes dans les bras d'Al Shebab. La Merchants Bank, basée aux États-Unis, a récemment fermé tous les comptes des organismes somaliens de transfert de fonds, responsables d'entre 60 et 80% des sommes transférées en provenance des États-Unis. Selon la banque, une partie des sommes servait à financer les groupes militants. La banque britannique Barclays a elle aussi fermé les comptes des organismes somaliens de transfert de fonds l'an dernier, tandis qu'en Australie, la banque Westpac a annoncé des mesures similaires dans les semaines à venir. Selon les organisations caritatives, les Somaliens de la diaspora transfèrent plus de 1,3 milliard de dollars dans leur pays, ce qui représente entre 25 et 45% du produit intérieur brut. Oxfam a indiqué que plus de 40% des Somaliens dépendent des transferts d'argent pour leurs besoins quotidiens. Il est donc à craindre que ces mesures n'aggravent la radicalisation et l'instabilité en Somalie. C'est pourquoi la société civile et les organisations caritatives demandent au gouvernement somalien de prendre des mesures pour prévenir le tarissement de cette source de financements.

Selon un rapport récent de l'ONU, plus de 38 000 enfants somaliens risquent de mourir de faim, et plus de 731 000 Somaliens (dont 203 000 enfants) souffrent de malnutrition sévère et sont en situation d'insécurité alimentaire. Les divisions au sein du gouvernement, la menace persistante d'Al Shebab et le spectre d'une crise économique et humanitaire ont le potentiel de faire dérailler la mise en œuvre de Vision 2016.

Les obstacles d'ici à 2016

L'année 2015 sera critique pour la Somalie, car le succès de Vision 2016 dépendra de la façon dont le gouvernement

gèrera les nombreuses réformes politiques qui doivent être entreprises. Or, la situation politique reste instable en raison de désaccords persistants entre le président et le Premier ministre. La nomination, le 24 décembre dernier, du troisième Premier ministre somalien en un peu plus d'un an, Omar Abdirashid Ali Sharmarke, n'a pas permis d'améliorer la situation. Le gouvernement et le parlement ont aussi eu du mal à s'entendre sur la composition du nouveau cabinet. Finalement, après trois tours de scrutin les parlementaires sont parvenus à un accord.

Les luttes politiques entre clans, la compétition régionale et les divisions entre politiciens et technocrates restent donc les principales menaces à la mise en œuvre de Vision 2016.

Il reste très peu de temps au nouveau gouvernement pour honorer les promesses de Vision 2016. D'ici là, il devra renforcer les capacités des administrations locales, consolider la stabilité dans les zones libérées, superviser la mise en place et l'opérationnalisation de la Commission électorale nationale indépendante, rédiger le projet de constitution et organiser le référendum constitutionnel en mars 2016 ainsi que les élections générales de la mi-2016.

Les partenaires exigent la transparence et l'imputabilité

Le gouvernement de Sharmarke doit organiser plusieurs réunions consultatives avec les différentes régions du pays pour discuter du partage du pouvoir et des ressources, tout en s'assurant que les exigences des partenaires externes en matière de transparence et d'imputabilité au sein des institutions soient satisfaites. Il devra aussi composer avec les tensions claniques locales, qui représentent un obstacle important pour le nouveau gouvernement.

Sharmarke devra composer avec les tensions claniques locales, qui représentent un obstacle important pour le nouveau gouvernement

Selon les observateurs, les tensions entre les régions et le gouvernement fédéral ainsi que les divisions au sein du nouveau gouvernement iront en s'aggravant à l'approche des élections et au fil des réformes pour la création d'un État fédéral. Ce projet de fédéralisation exigera de grands efforts pour renforcer la légitimité des administrations locales et assurer la fourniture des services publics de base au niveau régional, notamment la sécurité, la santé et la justice. Le gouvernement fédéral devra accroître sa présence dans les régions et les administrations locales.

Le succès de Vision 2016 dépendra grandement de la situation sécuritaire, et donc des capacités de l'appareil sécuritaire, dont la réforme et la reconstruction seront un des grands chantiers. Le renforcement des capacités de l'armée et de la police et l'intégration des milices locales et régionales sont des processus délicats qui nécessiteront professionnalisme, impartialité et imputabilité. Il reste encore du chemin à faire malgré ce qui a été accompli ces dernières années, notamment pour construire des institutions nationales de sécurité efficaces, cohérentes et disciplinées.

Bien qu'étant sur le déclin et en perte de territoires, Al Shebab n'est pas encore vaincu

Bien qu'étant sur le déclin et en perte de territoires, Al Shebab n'est pas encore vaincu. Les attaques et attentats sont quasi quotidiens, même dans les zones soi-disant sécurisées. Les dernières attaques contre les membres du parlement et du gouvernement, perpétrées au cœur de la capitale, indiquent qu'il est temps de réévaluer la campagne visant les rebelles. À plusieurs reprises, le président Hassan Cheikh Mohamoud a offert l'amnistie à tous les membres d'Al Shebab prêts à renoncer à la violence et à rejoindre le processus de paix. Les gains effectués par l'AMISOM et les forces somaliennes doivent être accompagnés d'efforts de renseignement et de surveillance adaptés dans les zones libérées. Des unités de police correctement entraînées ainsi que des infrastructures de police et de justice suffisamment dotées doivent être déployées dans ces zones, aux fins de stabilisation.

Premier Conseil des ministres de l'IGAD à Mogadiscio en 29 ans

L'IGAD a tenu en janvier dernier sa 53^{ème} Session extraordinaire du Conseil des ministres à Mogadiscio, la première dans la capitale somalienne depuis 1985. La réunion, qui s'est déroulée sans aucun incident sécuritaire, est un indicateur de l'amélioration de la situation dans le pays. Dans ses remarques conclusives, Sharmarke a souligné qu'il restait engagé envers le processus de fédéralisation et envers Vision 2016. Le communiqué publié au sortir de la réunion a salué les gains militaires effectués par les forces alliées ainsi que la formation d'entités fédérales dans le sud du pays.

L'engagement des pays de la région se fait aussi plus marqué. C'est ainsi que le 17 février dernier, Mohamoud a rencontré le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn à Addis

Abéba afin de discuter de la situation sécuritaire en Somalie et du renforcement du rôle de l'Éthiopie au sein de la mission de soutien à la paix de l'UA. De même, à la fin du mois, le président djiboutien Ismail Omar Gelle s'est rendu en Somalie afin de rencontrer les responsables politiques.

Les relations « uniques » entre l'UA et l'ONU

Peu après l'approbation des nouveaux membres du gouvernement par le parlement, l'ONU, l'UA, l'UE, l'IGAD, le Royaume-Uni et les États-Unis ont exhorté « les dirigeants et les institutions de la Somalie à travailler ensemble pour accélérer l'accomplissement des jalons de « Vision 2016 » du Gouvernement Fédéral ». Dans un communiqué conjoint, ils se sont également déclarés « encouragés par l'inclusion de femmes ministres », soulignant par ailleurs que « 2015 est une année cruciale pour assurer le succès continu sur la voie de la sécurité et de la stabilité durable en Somalie et pour améliorer la vie des Somaliens ordinaires ». L'ONU a rappelé la nécessité de promulguer la législation nécessaire à la création de la Commission électorale nationale indépendante et au renforcement des capacités des administrations régionales, de poursuivre le processus de révision constitutionnelle et de consolider la sécurité dans les zones libérées.

Lors d'un discours devant le Conseil de sécurité, le 4 février dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie Nicholas Kay a estimé que cette année « sera décisive pour que la Somalie devienne un État unifié, pacifique et fédéral », tout en s'inquiétant « des querelles politiques qui pourraient faire dérailler l'ensemble du projet ». Il a salué les relations entre l'UA et l'ONU en Somalie, les qualifiant d'« uniques, fortes et essentielles pour un succès ».

L'efficacité des attaques de drones contre les instances dirigeantes du groupe terroriste reste à prouver

Les attaques de drones américains

Depuis le bombardement de septembre 2014 qui a permis de tuer le principal chef d'Al Shebab, Ahmed Abdi Godane, les attaques de drones américains contre les positions rebelles sont devenues monnaie courante. Le chef shebab du renseignement Tahli Abdishakur a été tué en décembre dernier, tandis que le chef des opérations extérieures du groupe, Yusuf Dheeq, a été tué début février dans le sud du pays. Au-delà des effets à court terme sur le moral et la propagande, l'efficacité de ces attaques contre les instances dirigeantes du groupe terroriste reste à prouver; la même stratégie s'est en effet révélée inefficace en Afghanistan.

Par ailleurs, face à la réticence supposément exprimée par certains États membres de l'UE – le principal appui financier de l'AMISOM - les pays contributeurs de troupes ont exprimé des inquiétudes quant au paiement des troupes de la mission continentale.

Principales questions pour le CPS

Une des principales questions pour le CPS a trait à la consolidation des gains territoriaux effectués par l'armée somalienne et l'AMISOM.

La mobilisation des appuis à la mission de paix reste un autre défi d'envergure alors qu'il est important de maintenir la pression sur Al Shebab.

Le CPS devra aussi surveiller de près la situation politique afin de veiller à ce que les luttes internes ne mettent pas en danger le processus de réformes.

Options

Le CPS pourrait entreprendre une visite de terrain afin de constater le travail de l'AMISOM et d'exprimer sa solidarité avec le peuple somalien.

Il pourrait aussi demander à la Commission de l'UA d'organiser une réunion de haut-niveau sur la Somalie afin d'évaluer les progrès effectués en vue de la mise en œuvre de Vision 2016 et du renforcement de l'AMISOM, d'identifier les domaines qui exigent un plus grand appui international et de réitérer l'appui des différents partenaires internationaux, notamment l'ONU et l'UE mais aussi les États-Unis, la Chine et le Royaume-Uni.

Enfin, il pourrait saluer le rôle joué par l'AMISOM, les pays contributeurs de troupes, l'IGAD, l'UE, l'ONU et les autres pays.

Documentation

Documents de l'UA

- PSC/PR/COMM.(CDLXXXVII), Communiqué de la 487ème réunion du CPS de l'UA sur la situation en Somalie, <http://www.peaceau.org/uploads/cps-487-br-somalie-20-2-2015.pdf>

Documents des Communautés économiques régionales

- Communiqué de la 53ème Session extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD, http://igad.int/index.php?option=com_content&view=article&id=1031:communiquue-of-the-53rd-extra-ordinary-session-of-the-igad-council-of-ministers&catid=47:communiquue&Itemid=149

Autres

- Entretien avec Maman Sidikou, Représentant Spécial de la présidente de la Commission pour la Somalie et Chef de l'AMISOM, <http://www.issafrica.org/pscreport/addis-insights/psc-interview-the-high-cost-of-defeating-al-shabaab>



Entretien avec le CPS

l'Accord d'Alger, une étape importante pour le Mali

L'ancien président du Burundi, Pierre Buyoya, actuellement Haut-Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, discute avec le Rapport sur le CPS des derniers développements au Mali.

Cher M. Buyoya, l'Accord signé à Alger le 1^{er} mars dernier entre le gouvernement du Mali et plusieurs groupes rebelles du nord du pays a été qualifié « d'étape importante ». Il reste que les principaux groupes rebelles n'ont pas encore signé le document; en tant que Haut-Représentant de l'UA pour le Mali, quel est votre sentiment par rapport à cet Accord ?

Tout d'abord je voudrais apporter une nuance : l'Accord a été paraphé à Alger, non signé. Même si c'est un acte qui signifie la disposition de quelqu'un à signer un accord dans sa forme actuelle sans y apporter de changement, mon entendement est que la signature finale aura lieu au Mali.

Concernant votre question, j'estime que cet Accord représente un bon compromis. Il ne favorise entièrement aucune partie au conflit, et c'est donc normal que celles-ci soient mécontentes par rapport à un aspect ou un autre du document. Mais nous pensons que, globalement, le document constitue une bonne base pour résoudre les problèmes politiques au Mali, en ce sens qu'il prévoit un modèle pour le partage des responsabilités entre le gouvernement central, les autorités régionales et les communautés locales. Le texte traite aussi des problèmes de sécurité, de développement, de justice et d'ordre humanitaire. C'est pourquoi il constitue une étape importante pour la résolution des crises que connaît le Mali.

Pensez-vous que les autres groupes rebelles vont signer l'accord à temps ?

Nous l'espérons et nous faisons tout notre possible pour qu'ils le fassent. J'ajouterais même que nous, représentants de la communauté internationale, appuyons cet Accord et espérons que les mouvements armés sauront éviter de se retrouver du mauvais côté de ce consensus.

Pensez-vous que la mise en œuvre de l'Accord d'Alger pourrait conduire à une paix durable au Mali ?

Il est certain que la qualité et l'efficacité de tout accord dépendent de sa mise en œuvre. Comme vous le savez, ce n'est pas le premier accord à avoir été signé entre l'État malien et les mouvements armés du nord du pays. Je crois que c'est le cinquième depuis l'Accord de Tamanrasset, signé en janvier 1991, le Pacte national d'avril 1992, les Accords d'Alger de juillet 2006 et l'Accord de Ouagadougou de juin 2013, même si l'Accord actuel issu du Processus d'Alger est un supplément à l'Accord de Ouagadougou, qui traitait de certaines questions spécifiques. Je rappelle cela car presque toutes les rebellions depuis 1992 ont été justifiées par ce que leurs leaders considèrent comme l'échec de la mise en œuvre des accords précédents.

Laissez-moi ajouter qu'il existe une différence importante entre cet Accord et les précédents. En effet, contrairement aux autres accords, la communauté internationale s'est profondément impliquée dans la négociation du présent accord qui prévoit aussi qu'elle le soit dans les mécanismes de suivi de sa mise en œuvre. J'espère donc que toutes les parties concernées vont honorer leurs engagements de bonne foi et dans leur intégralité. Si tel est le cas et qu'il n'y pas d'autres facteurs sous-tendant le déclenchement de rébellions, alors nous pouvons espérer que l'Accord d'Alger mènera à une paix durable dans le nord du Mali.

Comment l'UA peut-elle aider la Mali à surmonter les défis actuels, notamment en termes de réconciliation nationale, de démobilisation et de réintégration des combattants armés ?

Nous avons déjà commencé cela grâce à notre contribution efficace au processus de négociation de cet Accord. En ce qui concerne la question plus précise de la réconciliation nationale, nous avons travaillé de concert avec les Maliens pour leur offrir notre appui et notre modeste contribution. Nous avons commencé ce travail dès que la Commission dialogue et réconciliation (CDR) a été créée en mars 2013, mais nos efforts se sont accentués depuis la signature de l'Accord de Ouagadougou. Cet appui s'est d'abord effectué au travers de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), que j'ai dirigée jusqu'à sa transformation en une mission onusienne en juillet 2013, puis au travers de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) que je dirige aussi. Nous avons par exemple organisé plusieurs événements visant à promouvoir l'esprit de la réconciliation nationale dans le pays. En coopération avec d'autres partenaires, nous avons lancé l'an dernier un programme radiophonique intitulé *Anka Ben*, ce qui veut dire « faisons la paix » en bambara. L'émission est diffusée chaque samedi pendant une heure sur une station radio locale, Radio Kledu.

En partenariat avec la Francophonie, nous avons aussi organisé en novembre dernier un atelier de trois jours pour les journalistes maliens afin de les encourager à promouvoir la paix dans leurs écrits et reportages. Nous avons des projets spécifiques pour appuyer la nouvelle Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) et le ministère en charge de cette question sensible, ainsi que d'autres programmes visant les chefs religieux et traditionnels afin qu'ils jouent un rôle actif dans la promotion de la paix, du dialogue et de la cohésion nationale dans le pays.

Nous avons des projets similaires pour le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Tout d'abord, en collaboration avec les autorités maliennes et nos partenaires (notamment l'ONU), nous contribuons au travail analytique visant à réfléchir aux modalités et stratégies pour la mise en œuvre des processus de DDR et de réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans le pays. Nous essayons aussi de mobiliser des ressources pour améliorer les conditions de travail des Forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM).

C'est ainsi que nous avons fourni l'an dernier quelque 20 véhicules de différentes catégories au ministère de l'Intérieur, pour une valeur d'un million de dollars. Troisièmement, le travail effectué dans le cadre du Processus de Nouakchott, qui vise à promouvoir la coopération régionale dans le Sahel en matière de sécurité, aura certainement un impact sur la situation au Mali, même s'il s'agit d'un projet régional. C'est pourquoi la première réunion des chefs d'État-major et des ministres de la Défense des 11 pays participant au Processus de Nouakchott est prévue au Mali.

Nous espérons que les autres programmes de développement effectués dans le cadre de la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel, notamment ceux qui visent les jeunes, contribueront eux-aussi à l'aspect « R » – qu'il soit réintégration ou réinsertion – du processus de DDR au Mali.

Le CPS a récemment effectué une visite conjointe avec le COPS de l'UE. Quelles ont été les leçons de cette mission ?

Comme vous le savez sûrement, l'UA et l'UE ont un partenariat stratégique qui permet aux deux institutions de travailler en étroite collaboration sur plusieurs questions. L'une d'entre elles concerne la paix et la sécurité, et la visite dont vous parlez entre dans le cadre de ce partenariat. Il s'agissait de la première mission conjointe entre le CPS et leurs homologues européens. S'étant entretenus avec différentes parties prenantes maliennes, y compris le chef de l'État, le Premier ministre, plusieurs membres du gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile ainsi que les représentants des organisations régionales et internationales présentes au Mali, et s'étant rendus dans le nord du pays, ils ont pu toucher du doigt les réalités du terrain. La visite a permis de démontrer aux parties prenantes maliennes que les deux organisations travaillent en collaboration et partagent plus ou moins la même vision des événements dans le pays, et qu'elles agiront de concert afin de faire avancer la paix et la sécurité et de sanctionner ceux qui seraient tentés d'entraver ce processus.

Quels sont les domaines de coopération entre l'UA et l'UE en ce qui concerne les défis sécuritaires du Mali ?

Comme je l'ai déjà dit, il y a un partenariat stratégique entre les deux organisations. Les deux organisations étaient membres de l'équipe de médiation dirigée par l'Algérie. Nous continuerons à travailler ensemble pour que les parties mettent en œuvre de bonne foi leurs engagements. De plus, la MISAHÉL et la délégation de l'UE au Mali auront de nombreuses opportunités pour travailler ensemble et aider les Maliens à surmonter les défis sécuritaires de leur pays. La mission conjointe précitée illustre ce partenariat et cette collaboration.

Lors de votre intervention devant le Conseil de sécurité en décembre dernier, vous avez affirmé que la coopération entre l'UA et l'ONU était cruciale pour la paix et la sécurité en Afrique. En ce qui concerne le Mali et le Sahel, quels sont les domaines de coopération approfondie possibles entre l'UA et l'ONU ?

J'ai déjà rappelé qu'avant que l'ONU ne déploie une opération de maintien de la paix au Mali (la MINUSMA), c'était la MISMA, déployée par l'UA et la CEDEAO, qui jouait ce rôle dans le pays. Et puisque la crise malienne n'est pas seulement sécuritaire mais aussi politique et socioéconomique, nous collaborons avec l'ONU dans ces domaines (qui figurent aussi dans les domaines de compétences de la MISAHÉL de par son mandat). En matière sécuritaire, nous sommes tous deux membres de la Commission technique mixte de sécurité mise en place par l'Accord de Ouagadougou, afin d'assurer le respect des accords de cessez-le-feu. Nous poursuivons notre collaboration pour la mise en œuvre effective de l'Accord issu du Processus d'Alger et des divers comités mis en place à cet effet. Il est vital que nous poursuivions ce partenariat sur la base du principe de la complémentarité, lui-même inspiré de nos avantages comparatifs.

Nous travaillons aussi avec l'ONU et les autres partenaires pour la coordination de la mise en œuvre de nos stratégies respectives pour le Sahel. Vous savez peut-être déjà qu'en novembre 2013, une Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel a été créée lors d'une réunion à Bamako, et que le Mali a été désigné pour la diriger pendant les deux premières années. Un Secrétariat technique été créé pour appuyer cette Plateforme; il est codirigé par l'UA, au travers de la MISAHÉL basée à Bamako, et par l'ONU, au travers du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel (OSÉS), basé à Dakar. Il existe donc une coopération étroite entre nos deux organisations en ce qui concerne le Mali et le Sahel dans son ensemble.

Dans le même discours, vous avez aussi souligné que le financement des opérations de paix de l'UA était l'un des principaux aspects auquel l'ONU pouvait contribuer, puisque « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale » incombe au Conseil de sécurité de l'ONU. Pensez-vous que l'ONU en fait assez sur ce point, notamment au Sahel ?

Je pense que l'ONU a déployé des efforts considérables pour promouvoir la paix et la sécurité au Sahel. À travers la MINUSMA, qui coûte des centaines de millions de dollars par an, à travers le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et celui pour le Sahel, ou encore à travers les différentes agences de l'ONU présentes dans la région. Bien sûr, la question de l'appui financier de l'ONU aux opérations de soutien à la paix de l'UA va continuer. Une opportunité à cet égard se présente à travers la contribution logistique et financière que l'ONU pourrait apporter à la force régionale déployée par les pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et le Bénin contre Boko Haram. Je suis encouragé par le fait que l'ONU semble être disposée à fournir un tel appui.

Je dois toutefois souligner qu'il existe une prise de conscience quant au fait que les pays africains doivent accroître leur contribution financière à ces opérations, car, au demeurant, les victimes sont africaines et l'Afrique n'est pas la seule région affectée par les conflits et nécessitant l'attention de l'ONU. Il s'agit d'une responsabilité partagée. C'est ainsi que la mise en œuvre des conclusions du rapport Obasanjo sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine sera cruciale.

La possibilité du déploiement d'une force d'intervention robuste, basée sur le modèle de la Brigade d'intervention déployée en RDC, a été évoquée lors du sommet de

l'UA en janvier dernier, suite à une décision prise lors du sommet du Processus de Nouakchott sur la sécurité au Sahel, tenu à Nouakchott en décembre 2014. Pensez-vous qu'une telle brigade puisse être la solution pour chasser les derniers groupes armés actifs au Mali ?

Nous faisons une distinction entre les différents groupes armés au Mali. Nous négocions avec ceux qui ont des revendications politiques et acceptent les principes intangibles de l'intégrité territoriale du Mali, de l'unité nationale et du caractère laïc et républicain de l'État malien. Mais il y a ceux qui refusent un ou plusieurs de ces principes et ne manifestent aucune volonté de changer d'opinion, tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Ansar Dine, qui sont des cibles légitimes pour l'usage de la force. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut renforcer les capacités de la MINUSMA, et la création de la force d'intervention est une façon de le faire. D'autant plus que le mandat de la MINUSMA, axé sur le maintien de la paix classique à l'instar de la MONUSCO en RDC avant l'arrivée de la Brigade d'intervention, ne lui permet pas de s'engager dans des opérations anti-terroristes de nature offensive. Nous pensons ainsi qu'une Brigade d'intervention, opérant avec la MINUSMA et/ou l'opération française Barkhane, pourrait avoir le même succès au Mali que la Brigade d'intervention a enregistré à l'est de la RDC aux côtés de la MONUSCO.

À propos de l'ISS

L'Institut d'Études de Sécurité est une organisation africaine œuvrant au renforcement de la sécurité humaine sur le continent. Elle effectue de la recherche indépendante et reconnue, fournit des analyses et conseils sur les politiques provenant d'experts, tout en menant des formations pratiques et de l'assistance technique.

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Solomon A Dersso, ISS Addis Abéba

Hallelujah Lulie, ISS Addis Abéba

Liesl Louw-Vaudran, Consultante

Lydia Atomssa, Consultante

Jean-Guilhem Bargues, Traducteur

Damien Larramendy, Réviseur

Contact

Solomon A Dersso

Responsable du Programme de rapport du CPS

ISS Addis Abéba

Email: sayeledersso@issafrica.org

Les bailleurs de fonds



Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation Humanity United, du Hanns Seidel Stiftung. L'ISS souhaite également remercier pour leur appui les membres suivants de son Forum des partenaires: les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

ISS Pretoria

Block C, Brooklyn Court
361 Veale Street
New Muckleneuk
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 346 9500
Fax: +27 12 460 0998

ISS Addis Ababa

5th Floor, Get House
Building, Africa Avenue
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 515 6320
Fax: +251 11 515 6449

ISS Dakar

4th Floor, Immeuble Atryum
Route de Ouakam
Dakar, Senegal
Tel: +221 33 860 3304/42
Fax: +221 33 860 3343

ISS Nairobi

Braeside Gardens
off Muthangari Road
Lavington, Nairobi, Kenya
Tel: +254 72 860 7642
Fax: +254 73 565 0300